

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

SNCF

Question écrite n° 75001

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la distribution de téléphones portables à chaque contrôleur de train en France afin de les relier en permanence avec un centre d'appel basé à Rennes et chargé de les assister en cas de difficulté avec les voyageurs. « La centrale peut apporter sa contribution sur des questions allant des tarifications aux conditions de circulation et de météo, voire des indications touristiques » mais aussi pour réprimer des fraudeurs récidivistes ou prévenir des agressions ». Soixante pour cent des appels sont liés à des contrevenants « . En 1998, devant la multiplication des situations de fraude, d'insécurité mais aussi les reproches répétés à la SNCF de manque d'informations, un test avait déjà été effectué en Bretagne et Pays de la Loire. Il a été élargi début 2002 à l'ensemble du territoire et aux dix mille contrôleurs de la SNCF. Cette très bonne initiative risque néanmoins d'être peu efficace dans la lutte contre l'insécurité dans les transports, puisqu'un train roulant est un lieu isolé. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesure qui seront prises pour permettre de rendre efficace cette initiative, notamment dans l'interpellation des voyageurs violents.

Données clés

Auteur: M. Christian Estrosi

Circonscription: Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 75001 Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1850